



Grenoble, le 10 février 2023

LE DÉPARTEMENT APPORTE SON SOUTIEN AUX POPULATIONS FRAPPEES PAR LES SEISMES EN TURQUIE ET EN SYRIE

Suite aux tremblements de terre meurtriers qui ont touché la Turquie et la Syrie, le Département de l'Isère souhaite soutenir les populations durement éprouvées par cette catastrophe naturelle.

Etant donné l'ampleur de la catastrophe humaine et humanitaire provoquée par les forts séismes qui ont frappé la Turquie et la Syrie, le déblocage d'une aide d'urgence sera soumis au vote des conseillers départementaux lors de la prochaine Commission permanente de février.

Cette aide, dont le montant sera déterminé lors de la Commission permanente, pourra être versée à une ou plusieurs associations pour lesquelles le Département de l'Isère aura la certitude qu'elle bénéficie directement aux populations sinistrées.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr